

**AVIS D'ARRIMAGE DU PROJET AU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU OU AU PLAN DE GESTION  
INTÉGRÉE RÉGIONAL**

Je, Véronique Brochu, déclare que le projet « la biodiversité et la qualité de l'eau du lac Abénaquis en contrôlant la progression du myriophylle à épis », déposé par L'Association des riverains du lac Abénaquis (ARLA) dans le cadre du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau, est associé à une ou des actions ou à une réalisation inscrite dans le Plan Directeur de L'Eau du Comité de bassin de la rivière Chaudière et en lien avec une problématique prioritaire.

Veillez indiquer le problème prioritaire du plan directeur de l'eau ou du plan de gestion intégrée régional auquel répond le projet (veuillez joindre un extrait de la fiche problématique concernée en format pdf) :

- *Introduction et dispersion des espèces exotiques envahissantes.* \_\_\_\_\_

Je certifie également (le cas échéant) que le projet est en lien avec un **problème prioritaire** décrit par la table de concertation du Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) le 31 octobre 2019.

Veillez indiquer le ou les objectifs du plan directeur de l'eau ou du plan de gestion intégrée régional auxquels le projet est associé (veuillez joindre un extrait en format pdf du plan directeur de l'eau ou du plan de gestion intégrée régional pour le ou les objectifs concernés) :

Objectif 2.1.1. Caractériser les milieux hydriques, humides et riverains;

Objectif 2.1.3. Faire connaître les espèces exotiques envahissantes et ralentir leur propagation;

Objectif 2.2.3. Restaurer des milieux hydriques, humides et riverains de même que les écosystèmes qu'ils représentent.



\_\_\_\_23 octobre 2023\_\_\_\_